

LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE DANS LE GRAND EST EN 2019

ÉTUDE N°29
AVRIL 2021

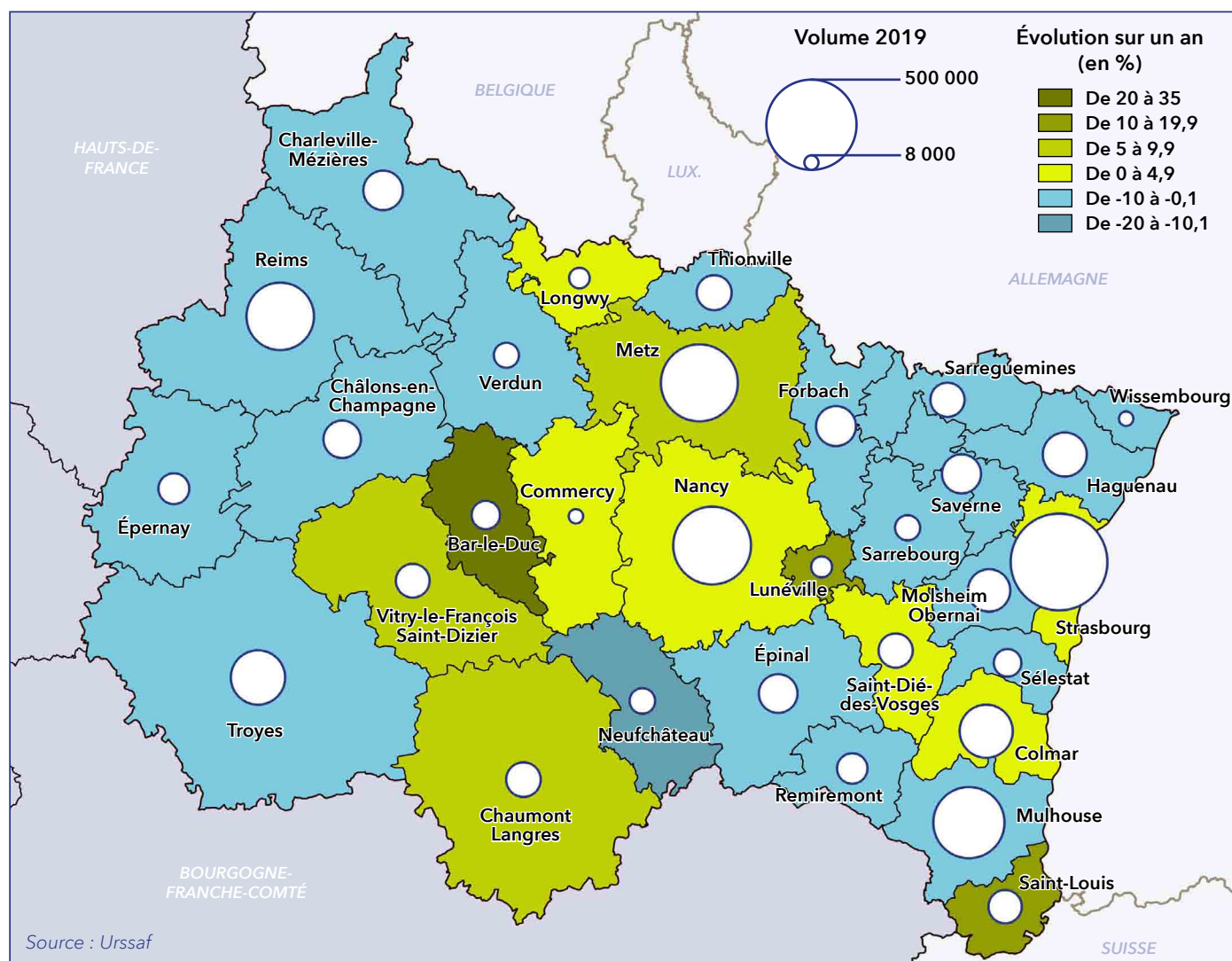
En 2019, près de 4 millions de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) ont été enregistrées en Grand Est. Le régime général enregistre 93,6 % des DPAE, le solde étant comptabilisé par le régime agricole.

Les déclarations préalables à l'embauche du régime général en Grand Est n'augmentent que faiblement entre 2018 et 2019 (+0,7 %), après une progression plus notable entre 2017 et 2018 (4,1 %). En 2019, près des 2/3 des DPAE du régime général sont comptabilisées dans les 7 plus grandes zones d'emploi du Grand Est, pour la moitié de la population salariée (Carte 1). Celles enregistrées par la MSA se situent principalement dans la partie Ouest de la région caractérisée par une forte activité agricole et viticole.

Les CDD inférieurs à un mois continuent d'être le plus largement utilisés (64 %). En 2019, les DPAE progressent davantage pour les seniors et pour les femmes. Les embauches restent majoritaires dans la construction, les services et dans le secteur de la culture et de l'élevage. Le recours à l'intérim reste majoritaire dans le secteur de l'industrie et un tiers des contrats d'intérim sont conclus dans le secteur des services (hors commerce).

En 2020, les mesures du premier confinement ont provoqué une baisse brutale et d'ampleur de l'activité économique en France. Pour les entreprises, la réduction des embauches a constitué un premier levier d'ajustement de leurs effectifs. Ainsi, en Grand Est, la baisse des DPAE amorcée dès la fin du premier trimestre 2020 (-5,2 % par rapport à T1-2019) s'accroît nettement au deuxième trimestre avec une baisse régionale de 49,9 % (par rapport au second trimestre 2019). Dans l'intérim, au premier trimestre 2020, les embauches se rétractent dans tous les secteurs d'activité et la crise sanitaire fait apparaître un recul historique de l'emploi intérimaire (-43,2 %). L'emploi intérimaire se redresse toutefois (+25,0 %) au second trimestre en lien avec la reprise de l'activité.

CARTE 1 : LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE EN 2019 PAR ZONE D'EMPLOI - RÉGIME GÉNÉRAL



Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) sont des déclarations obligatoires avant l'embauche. Leur analyse permet de mesurer les besoins de main d'œuvre dans les entreprises et établissements, pour les différents secteurs d'activité, et de connaître les caractéristiques des salariés en ayant bénéficié. Les données DPAE du régime général proviennent de l'Urssaf et celle du régime agricole de la MSA. En 2019, près de 4 millions de DPAE ont été enregistrés en Grand Est. Le régime général enregistre 93,6 % des DPAE en 2019 dans le Grand Est, le solde (6,4 %) étant comptabilisé par le régime agricole. (Tableau 1)

Après une progression de 4,1 % entre 2017 et 2018, les déclarations préalables à l'embauche du régime général en Grand Est n'augmentent que faiblement entre 2018 et 2019 (+0,7 % pour le régime général). En France, la progression de 1,4 % est inférieure aux années précédentes. Cette hausse par rapport à 2019 est légèrement plus favorable à celle observée dans le Grand Est.

Pour le régime agricole, après une progression de plus de 15 % sur les deux dernières années, les DPAE baissent de près de 5 % en 2019.

TABLEAU 1 : LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE EN 2019

	Régime général			Régime agricole			Ensemble			Emplois T4-2019	
	Volume	Part (en %)	Évol. 2018-2019 (en %)	Volume	Part (en %)	Évol. 2018-2019 (en %)	Volume	Part (en %)	Évol. 2018-2019 (en %)	Volume (en milliers)	Part (en %)
Ardennes	101 217	2,8	0,2	3 227	1,3	-2,3	104 444	2,7	0,1	82	4,2
Aube	171 043	4,8	-2,5	43 983	17,9	-6,5	215 026	5,6	-3,3	102	5,2
Marne	422 607	11,8	-0,9	126 004	51,1	-2,5	548 611	14,3	-1,3	220	11,3
Haute-Marne	106 520	3,0	5,6	2 772	1,1	2,3	109 292	2,9	5,6	64	3,3
Meurthe-et-Moselle	415 025	11,6	1,3	5 596	2,3	0,8	420 621	11,0	1,2	242	12,4
Meuse	93 959	2,6	13,4	3 952	1,6	-10,3	97 911	2,6	12,2	55	2,8
Moselle	601 414	16,8	1,3	4 177	1,7	-4,8	605 591	15,8	1,2	336	17,3
Bas-Rhin	901 186	25,1	-0,1	26 548	10,8	-9,9	927 734	24,2	-0,4	461	23,7
Haut-Rhin	526 974	14,7	2,7	25 907	10,5	-9,6	552 881	14,4	2,1	265	13,6
Vosges	245 325	6,8	-4,0	4 211	1,7	-3,7	249 536	6,5	-4,0	119	6,1
Grand Est	3 585 270	100	0,7	246 377	100	-4,9	3 831 647	100	0,3	1 944	100
France	51 452 004		1,4	1 814 378		-0,2	53 266 382		1,3	25 406	

Source : Urssaf - MSA ; Insee, estimations d'emploi.

Champ : emploi salarié total (salariés du privé, de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs).

Notes : Emploi - données CVS, en fin de trimestre.

Au niveau départemental, l'évolution de l'ensemble des DPAE entre 2018 et 2019 est plus faible qu'entre 2017 et 2018, excepté en Meuse.

La Meuse enregistre la plus forte progression entre 2018 et 2019 pour les DPAE du régime général avec une hausse de 13,4 % et la plus importante diminution pour les DPAE du régime agricole (-10,3 %). Cependant, cette évolution marquée est à nuancer par des volumes moindres dans ce département. Ainsi, la part des DPAE de la Meuse sur l'ensemble du Grand Est reste la même quel que soit le régime.

De même, avec moins de 3 %, la part des DPAE totale est comparable à la part de l'emploi. (Tableau 1)

Dans les Vosges et l'Aube, le nombre de DPAE total diminue fortement par rapport à 2018 (environ -4,0 %). La part des DPAE sur l'ensemble de la région Grand Est reste comparable à l'an passé et proche de la part de l'emploi fin 2019.

Dans les Ardennes, la part des DPAE par rapport à l'emploi salarié est plus réduite. Cette faiblesse s'explique notamment par celle de l'intérim dans ce département.

■ **Sept zones d'emploi regroupent 2/3 des DPAE**

Sur les 31 zones d'emploi que comptent le Grand Est, 7 regroupent près des 2/3 des DPAE du régime

général : Strasbourg (15,1 %), Nancy (9,8 %), Metz (9,6 %), Mulhouse (8,3 %), Reims (7,4 %), Troyes (4,8 %) et Colmar (4,6 %). Ces 7 zones d'emplois regroupent la moitié des emplois salariés du Grand Est. (*Carte 1*)

TABLEAU 2 : LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE EN 2019 PAR ZONE D'EMPLOI

Zones d'emploi	Régime général			Régime agricole			Effectifs salariés (privé) en 2019	
	Volume	Part (en %)	Évol. 2018-2019 (en %)	Volume	Part (en %)	Évol. 2018-2019 (en %)	Volume	Part (en %)
Charleville-Mézières	91 192	2,5	-0,1	1 270	0,5	-7,8	47 031	3,4
Troyes	171 193	4,8	-2,7	45 643	18,5	-6,4	70 545	5,1
Châlons-en-champagne	82 164	2,3	-2,9	6 998	2,8	2,1	23 355	1,7
Épernay	55 161	1,5	-6,3	72 487	29,4	-2,9	22 765	1,6
Reims	264 961	7,4	-0,2	43 789	17,8	-2,6	94 704	6,9
Chaumont - Langres	69 811	1,9	8,4	1 964	0,8	1,1	23 796	1,7
Vitry-le-François/Saint-Dizier	66 928	1,9	5,3	3 835	1,6	3,3	22 874	1,7
Longwy	24 991	0,7	4,3	342	0,1	-3,1	12 329	0,9
Lunéville	25 555	0,7	14,2	185	0,1	-12,3	6 126	0,4
Nancy	351 695	9,8	0,3	4 818	2,0	-0,2	134 950	9,8
Bar-le-Duc	46 733	1,3	30,7	837	0,3	-13,8	13 067	0,9
Commercy	8 527	0,2	2,7	1 556	0,6	-11,5	6 168	0,4
Verdun	36 853	1,0	-0,7	1 303	0,5	-4,2	11 507	0,8
Metz	345 044	9,6	5,6	2 767	1,1	-4,7	133 274	9,6
Forbach	92 577	2,6	-2,9	630	0,3	-0,9	43 825	3,2
Sarrebourg	36 508	1,0	-6,1	617	0,3	-9,0	14 619	1,1
Sarreguemines	67 746	1,9	-5,4	234	0,1	-10,3	22 777	1,6
Thionville	71 754	2,0	-2,6	443	0,2	18,1	39 048	2,8
Épinal	86 539	2,4	-3,5	2 038	0,8	-10,5	35 516	2,6
Remiremont	54 237	1,5	-1,3	455	0,2	-0,4	19 939	1,4
Saint-Dié-des-Vosges	68 993	1,9	0,9	452	0,2	15,3	17 165	1,2
Neufchâteau	38 019	1,1	-15,2	1 259	0,5	0,2	10 499	0,8
Haguenau	112 727	3,1	-1,5	2 797	1,1	-4,1	51 882	3,8
Molsheim - Obernai	105 491	2,9	-1,9	9 594	3,9	-9,7	38 757	2,8
Saverne	89 821	2,5	-2,0	674	0,3	9,4	19 994	1,4
Sélestat	43 976	1,2	-4,5	5 901	2,4	-13,2	20 644	1,5
Strasbourg	542 429	15,1	1,3	6 346	2,6	-10,8	220 409	15,9
Wissembourg	7 789	0,2	-1,3	1 293	0,5	-9,5	6 389	0,5
Colmar	164 491	4,6	3,6	18 387	7,5	-10,9	56 348	4,1
Mulhouse	296 145	8,3	-0,3	6 728	2,7	-7,2	119 046	8,6
Saint-Louis	65 220	1,8	16,0	735	0,3	1,5	23 003	1,7
Grand Est	3 585 270	100,0	0,7	246 377	100,0	-4,9	1 382 351	100,0

Source : Urssaf et MSA ; Insee, estimations d'emploi ; Zone d'emploi 2010.

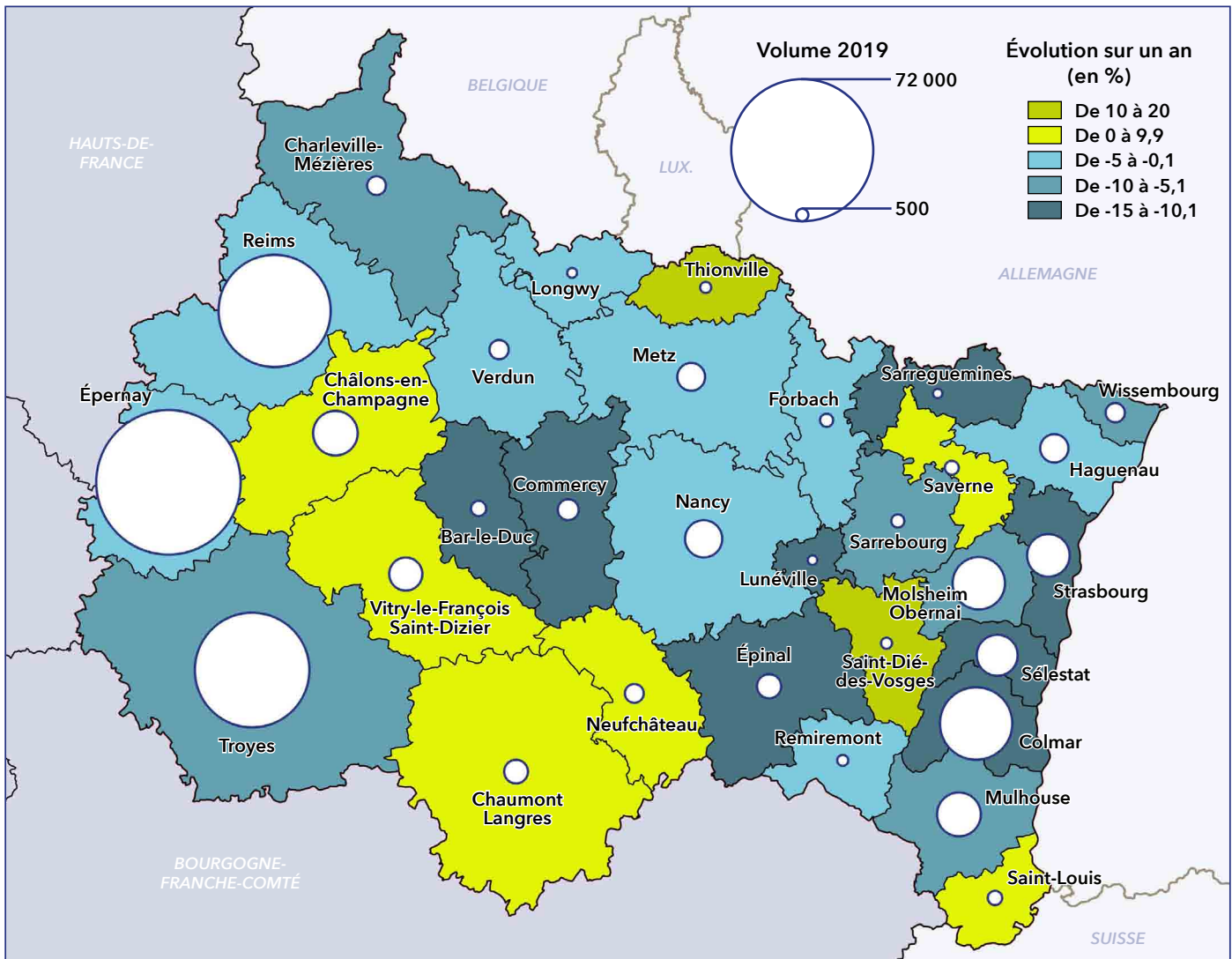
Champ : emploi salarié total (salariés du privé, de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs).

Les DPAE enregistrées par la MSA se situent principalement dans la partie Ouest de la région caractérisée par une forte activité agricole et viticole. Les zones d'emploi d'Épernay, de Reims et de Troyes concentrent 65,7 % des DPAE de ce régime. Ainsi, le département de la Marne, qui concentre 46,3 % de salariés du Grand Est pour le secteur des exploitations de culture et/ou élevage, enregistre plus

de la moitié des DPAE du régime agricole en 2019. L'Aube comptabilise 17,8 % des salariés agricoles et enregistre une part quasiment équivalente des déclarations d'embauches du régime agricole (17,9 %). (Carte 2)

À l'Est, la zone d'emploi de Colmar regroupe 7,5 % des DPAE du régime agricole, principalement liées aux activités viticoles.

CARTE 2 : LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE EN 2019 PAR ZONE D'EMPLOI - RÉGIME AGRICOLE



Source : MSA

■ Les CDD inférieurs à un mois représentent toujours la majeure partie des DPAE

En Grand Est, plus de 36 % des intentions d'embauche du régime général (hors intérim) sont supérieures à un mois, 17 % étant réalisés en CDI. Ainsi, les CDD inférieurs à un mois continuent d'être le plus largement utilisés (64 %) (Tableau 3). Les promesses d'embauche du régime général (hors intérim) sont davantage basées sur des CDI dans les départements de l'Est de la région : 20,4 % en Moselle,

19,5 % dans le Haut-Rhin et 18,6 % dans le Bas-Rhin.

Pour le régime agricole, cette forte présence des CDD se retrouve notamment dans les départements viticoles de l'Est et de l'Ouest de la région où les entreprises font appel à une main d'œuvre d'appoint pour accroître temporairement leur activité lors des périodes de récoltes. Cette saisonnalité des emplois se retrouve également dans les activités du tourisme du régime général.

Ainsi, les employeurs du Bas-Rhin, de la Meurthe-et-Moselle, de la Moselle et de la Marne ont plus souvent

recours à des contrats de moins de 1 mois (*Tableau 3*). Dans le Bas-Rhin et en Moselle, les CDI sont surreprésentés dans les DPAE. En effet, la part des DPAE en CDI

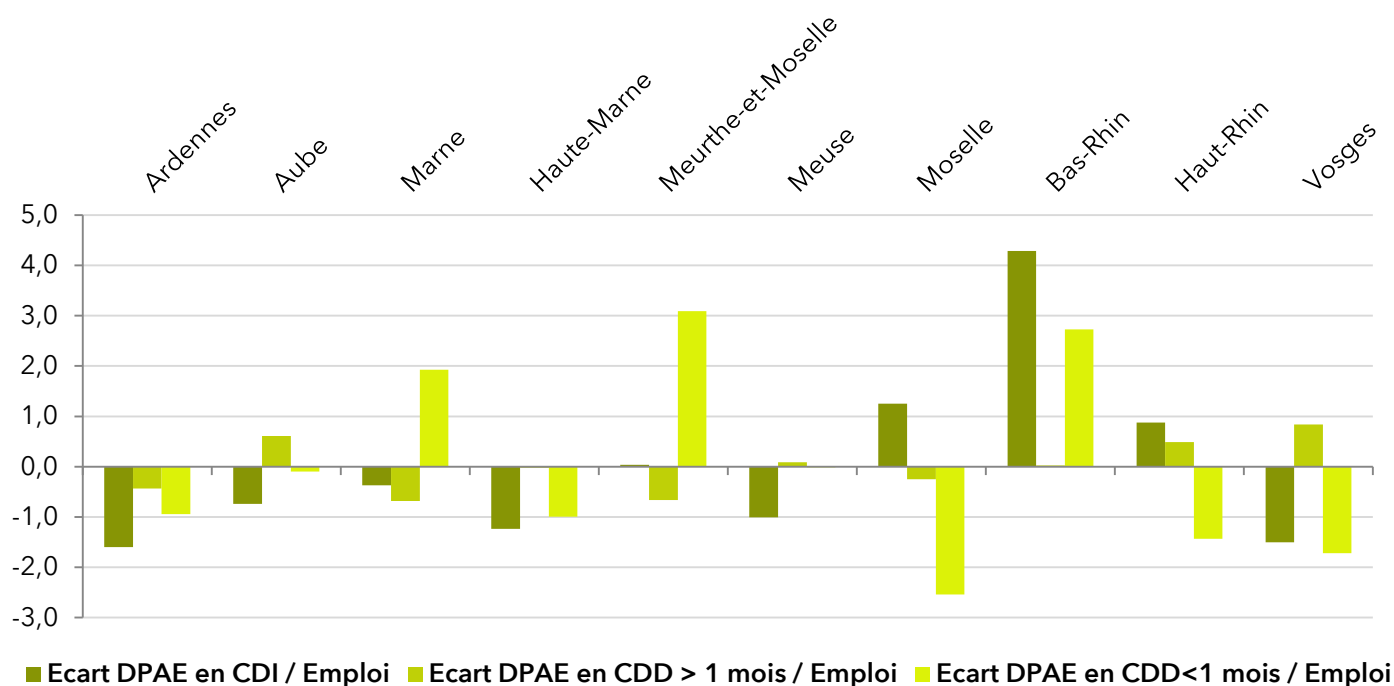
est supérieure à la part de l'emploi dans ces deux départements. (*Graphique 1*)

TABLEAU 3 : LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE EN 2019 PAR DÉPARTEMENT ET TYPE DE CONTRAT - RÉGIME GÉNÉRAL

	Intentions d'embauches supérieures 1 mois		Dont CDI		Dont CDD supérieur à 1 mois		CDD inférieur à 1 mois		Ensemble régime général (hors intérim)	
	Volume	Part (en %)	Volume	Part (en %)	Volume	Part (en %)	Volume	Part (en %)	Volume	Évol sur un an (en %)
Ardennes	17 133	3,2	6 726	2,6	10 407	3,7	31 042	3,2	48 175	2,0
Aube	28 060	5,2	11 768	4,5	16 292	5,9	49 422	5,2	77 482	-4,4
Marne	58 193	10,8	28 590	11,0	29 603	10,7	127 141	13,3	185 334	3,6
Haute-Marne	14 342	2,7	5 308	2,0	9 034	3,3	21 843	2,3	36 185	1,6
Meurthe-et-Moselle	65 125	12,1	32 456	12,4	32 669	11,8	148 646	15,5	213 771	2,1
Meuse	12 857	2,4	4 753	1,8	8 104	2,9	26 955	2,8	39 812	2,8
Moselle	95 698	17,8	48 335	18,5	47 363	17,0	141 381	14,7	237 079	3,8
Bas-Rhin	139 155	25,8	73 085	28,0	66 070	23,8	253 818	26,5	392 973	3,2
Haut-Rhin	76 665	14,2	37 624	14,4	39 041	14,0	116 254	12,1	192 919	0,8
Vosges	31 418	5,8	12 061	4,6	19 357	7,0	42 271	4,4	73 689	-5,5
Grand Est	538 646	100,0	260 706	100,0	277 940	100,0	958 773	100,0	1 497 419	1,9

Source : Urssaf

GRAPHIQUE 1 : ÉCART ENTRE LA PART DES DPAE ET LA PART DE L'EMPLOI PAR DÉPARTEMENT EN 2019



Source : Urssaf et MSA ; Insee, estimations d'emploi.

Champ : Emploi salarié total (salariés du privé, de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs) - données CVS, en fin de trimestre.

Note de lecture : En Moselle, la part des DPAE en CDI est 1,3 point supérieure à la part de l'emploi de ce département. Les CDI sont donc surreprésentés dans les DPAE. L'inverse est observé pour les CDD de moins de 1 mois.

■ Progression des intentions d'embauche plus forte pour les seniors et les femmes en 2019

Dans la population active du Grand Est, le nombre d'hommes est légèrement supérieur à celui des femmes. L'écart de 4,8 points est bien moindre que l'écart homme / femme observé pour les déclarations préalables à l'embauche. Plus de 58 % des DPAE concernent les hommes. Ainsi, pour chaque actif homme, il y a 1,8 DPAE. Pour les femmes, ce ratio est de 1,4. Plus de deux millions des DPAE du régime général concernent les hommes. (Tableau 4)

L'intérim explique, en grande partie, cet écart. Les hommes sont, ainsi, plus présents dans l'intérim. Pour le régime général hors intérim, ce sont les femmes qui sont majoritaires. Environ 35 % des femmes sont présentes dans les recrutements d'intérimaires de l'Aube et de la Marne. Hors intérim, elles représentent plus de 60 % des embauches en Meuse, dans l'Aube et dans les Vosges.

TABLEAU 4 : INTENTIONS D'EMBAUCHES EN 2019 PAR GENRE ET COMPARAISON AUX ACTIFS AYANT UN EMPLOI DANS LE GRAND EST EN 2017

	Actifs ayant un emploi (RP 2017)	DPAE 2019	Part DPAE/ actifs
Homme	1 162 717	2 105 992	1,8
Femme	1 057 853	1 479 355	1,4
Ensemble	2 220 570	3 585 347	1,6
Ratio Homme / Femme			1,3

Source : Insee Recensements de la population RP 2017 - exploitation principale ; Urssaf ; calculs Sese Grand Est.

Note : actifs (actifs en emploi et chômeurs) au lieu de résidence ; âge en années révolues. La somme des modalités peut ne pas être égale à la ligne ensemble, en raison des arrondis.

Cet écart entre genre est encore plus marqué pour le régime agricole avec des promesses d'embauches 1,6 fois supérieures pour les hommes. La MSA enregistre ainsi 1,5 millions de DPAE masculins en 2019. Dans le régime agricole, les femmes sont plus souvent présentes dans les DPAE pour les trois départements de l'Est de la région : Haut-Rhin (43,3 %), Bas-Rhin (40,5 %) et Vosges (39,9 %) (Tableau en annexe). Les embauches de femmes progressent davantage en 2019 (+2,6 % pour le régime général) que pour les hommes (-0,6 % pour le régime général). Pour les femmes, la hausse est plus forte dans le secteur de la construction où elles demeurent néanmoins très peu nombreuses, dans le secteur des services ou dans le secteur du travail temporaire. Les recrutements dans ce dernier restent nettement moins féminisés que dans les autres secteurs. En revanche, les promesses d'embauches des femmes dans l'agriculture diminuent de -5,2 %, soit une baisse

légèrement supérieure à celle pour les hommes (-4,7 %). Les DPAE pour les femmes se réduisent pour l'ensemble des secteurs, exceptés dans les entreprises de travaux agricoles (+8,3 %).

Chez les hommes, les DPAE décroissent en particulier dans l'industrie (-4,3 %) et les travaux forestiers (-34,5 %). Les déclarations préalables à l'embauche concernent davantage les jeunes. Ainsi, près d'un tiers des DPAE du régime général sont à destination des moins de 25 ans (Tableau 5). Cette part est bien supérieure à la part de cette tranche d'âge dans la population active (10,8 %), à mettre en lien avec la fréquence des contrats courts chez les jeunes. En Grand Est, l'Urssaf a enregistré 1 053 548 promesses d'embauche pour 278 090 actifs de moins de 25 ans contre 582 512 DPAE pour 732 242 actifs de plus de 50 ans.

TABLEAU 5 : RÉPARTITION DES ACTIFS PAR SEXE ET ÂGE DANS LE GRAND EST

	Actifs	Dont actifs ayant un emploi	DPAE (régime général)
Ensemble	2 577 472	2 220 570	3 585 270
Hommes	52,1 %	52,4 %	58,7 %
Femmes	47,9 %	47,6 %	41,3 %
15 à 24 ans	10,8 %	9,0 %	29,4 %
25 à 49 ans	60,8 %	61,5 %	54,4 %
50 à 64 ans	28,4 %	29,6 %	16,2 %

Source : INSEE, Recensements de la population RP 2017 - exploitation principale ; Urssaf

Note : actifs (actifs en emploi et chômeurs) au lieu de résidence ; âge en années révolues. La somme des modalités peut ne pas être égale à la ligne ensemble, en raison des arrondis.

La progression des embauches est positive chez les seniors quel que soit le régime (+5,8 % pour le régime général, +0,2 pour le régime agricole). Ils représentent 16,2 % des DPAE du régime général et 24,9 % du régime agricole. Les seniors sont notamment plus présents dans les DPAE enregistrées dans les départements de la Meuse (20,4 %) et des Ardennes (18,2 %), reflet d'une structure par âge plus vieillissante dans ces deux départements.

Les 25-49 ans, qui concentrent plus de la moitié des DPAE et qui représentent 60 % des actifs en Grand Est (recensement population 2017), voient leurs promesses d'embauche décroître par rapport à l'année précédente (-1,4 % pour le régime général et -3,2 % en agriculture).

Chez les jeunes, la baisse des DPAE est marquante dans le secteur agricole où les moins de 25 ans perdent 11,5 % des intentions d'embauches par rapport à 2018. La situation leur est plus favorable en Meuse et en Haute-Marne avec 15 % de déclarations préalables à l'embauche

supplémentaires d'après les données Urssaf, notamment en raison d'une augmentation des DPAE dans le secteur du travail temporaire.

■ Des embauches toujours principalement dans les services et l'intérim

Parmi le régime général, près de 60 % des DPAE en Grand Est en 2019 concernent l'intérim. En revanche, hors intérim, les services représentent 80 % du régime général (*Tableau en annexe*). Les spécificités départementales sont étroitement liées aux différences de structures dans les secteurs d'activité qui les composent ; par exemple les DPAE sont plus fréquentes dans le secteur de l'industrie en Moselle.

L'activité de travail temporaire est le premier secteur concerné par les DPAE, avec 58,2 % des DPAE du Grand Est (*intérim pages 8 et 9*), nettement supérieur au niveau national (48,2 %). Les promesses d'embauches fléchissent légèrement dans ce secteur (-0,2 % sur la région). On observe toutefois une forte disparité départementale, la Meuse enregistre la hausse la plus importante avec 22,7 % et la Marne le repli le plus conséquent (-4,3 %).

Deuxième secteur en termes de volume, les services hors intérim poursuivent globalement leur progression (+2,4 %). Les évolutions sont variables suivant les départements. La Marne affiche la plus forte hausse (+4,6 %). A contrario,

les Vosges montrent une contraction de 7,8 %.

La décélération de la croissance dans le secteur de la construction, qui concerne 1,5 % des DPAE, observée en 2018 se poursuit en 2019. Au niveau départemental, des tendances différentes sont observées. Dans les Ardennes, le recul observé en 2018 s'accroît en 2019. Tandis qu'en Meurthe-et-Moselle, la progression, stoppée en 2018, reprend en 2019.

Le commerce, qui représente 5,1 % des DPAE, amorce une stabilité après deux années de croissance. Cette stabilité régionale traduit des situations départementales contrastées. Ainsi, les Ardennes, la Meuse et les Vosges progressent, après une baisse l'an passé. La Moselle poursuit sa progression. Enfin, la Marne, la Meurthe-et-Moselle et le Haut-Rhin restent stables par rapport à l'an dernier.

En revanche, l'industrie (2,0 % des DPAE) enregistre le plus fort recul sectoriel avec des diminutions atteignant -5,7 % dans le Bas-Rhin et -7,0 % en Haute-Marne.

Pour le régime agricole, 75,8 % des DPAE sont destinées au secteur de la culture et de l'élevage (-6,6 % par rapport à 2018) et 17,4 % au secteur des entreprises de travaux agricoles (évolution annuelle de +4,6 %). Après une progression de 17,6 % en 2018, les travaux forestiers qui représentent 1,3 % des déclarations d'embauches du Grand Est, enregistrent une chute de 19,1 % en 2019.

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES DPAE DU 1^{ER} SEMESTRE 2020

Les mesures du premier confinement ont provoqué une baisse brutale et de grande ampleur de l'activité économique en France, cette diminution atteignant près d'un tiers en avril 2020. Pour les entreprises, la réduction des embauches a constitué un premier levier d'ajustement de leurs effectifs.

En Grand Est, la baisse des DPAE amorcée dès la fin du premier trimestre 2020 (-5,2 % par rapport à T1-2019) s'accroît nettement au deuxième trimestre avec une baisse régionale de 49,9 % (par rapport au second trimestre 2019).

Tous les types de contrats sont concernés par la baisse. Au deuxième trimestre 2020, les contrats à durée déterminée (CDD) d'un mois ou moins reculent de 53,3 % par rapport au second trimestre 2019, les CDD de plus d'un mois de 41,6 % et les contrats à durée indéterminée de 47,3 %. Massif dans tous les départements de la région, le repli des embauches au deuxième trimestre oscille entre 35,4 % dans les Vosges et 45,7 % en Haute-Marne, par rapport au même trimestre de 2019.

Les embauches se rétractent dans tous les secteurs d'activité. Les DPAE sont fortement réduites dans l'hébergement / restauration (-85,6 %) et reculent beaucoup dans l'industrie (-48,4 %) et les services (-43,3 %). La baisse est plus limitée dans la construction et le commerce (-30 %).

Aucune spécificité n'est identifiée sur le recul des embauches par tranche d'âge, les évolutions étant similaires. En revanche, on note un effet de la taille d'entreprise sur le recul par type de contrat. Ainsi, le déclin des CDD de moins d'un mois est plus marqué dans les entreprises de moins de 20 salariés (-66,6 % par rapport au deuxième trimestre 2019) et celle des CDI dans les entreprises de plus de 20 salariés (-49,6 %).

L'INTÉRIM EN TERMES DE CONTRATS CONCLUS ET D'EMPLOIS ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (EETP)

L'appel à l'intérim est variable selon les secteurs. L'industrie est le secteur le plus présent dans l'intérim. Ainsi, en 2019, plus de 40 % des contrats conclus dans le Grand Est le sont dans le secteur industriel. Environ un tiers des contrats d'intérim sont conclus dans le secteur des services (hors commerce).

La part de l'industrie enregistre en 2019 plus d'un point de recul. Le secteur de la construction, en progression depuis trois ans, reste équivalent en 2018 et 2019. De son côté, le

secteur des services marchands affiche une très légère diminution du recours à l'intérim. Cette inflexion fait suite à des progressions les années précédentes. Ainsi, sur une plus longue période, entre 2014 et 2019, le poids des services (hors commerce) dans les contrats de travail intérimaires a progressé de 7 points, alors que le poids de l'industrie dans l'intérim a diminué de 4,5 points et celui de la construction de 2 points.

L'année 2019 marque un tournant pour l'évolution des contrats conclus qui tend à se stabiliser, voire à reculer pour certains secteurs comme l'agriculture et l'industrie. (Tableau 6)

TABLEAU 6 : ÉVOLUTION DE L'INTÉRIM EN NOMBRE DE CONTRATS CONCLUS DEPUIS 2014 EN GRAND EST

	2014	Évolution annuelle (en %)	2015	Évolution annuelle (en %)	2016	Évolution annuelle (en %)
Agriculture	6 582	15,4	6 773	2,9	6 901	1,9
Industrie	645 927	6,5	650 035	0,6	645 902	-0,6
Construction	195 831	-7,0	177 312	-9,5	169 176	-4,6
Commerce	172 562	4,0	179 685	4,1	181 245	0,9
Service (hors commerce)	374 739	3,1	390 314	4,2	410 969	5,3
Ensemble	1 395 641	3,2	1 404 119	0,6	1 414 193	0,7

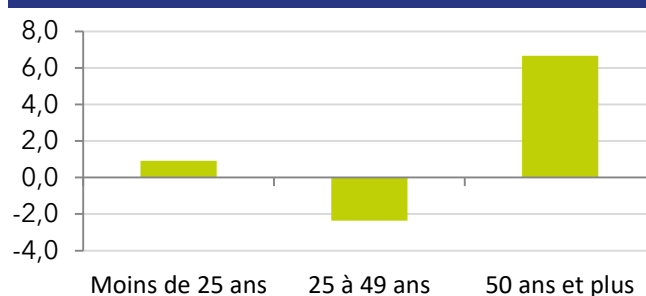
	2017	Évolution annuelle (en %)	2018	Évolution annuelle (en %)	2019	Évolution annuelle (en %)
Agriculture	8 885	28,7	11 272	26,9	9 406	-16,6
Industrie	705 541	9,2	712 144	0,9	660 945	-7,2
Construction	190 819	12,8	192 797	1,0	191 638	-0,6
Commerce	189 804	4,7	187 112	-1,4	186 328	-0,4
Service (hors commerce)	509 857	24,1	539 570	5,8	535 466	-0,8
Ensemble	1 604 906	13,5	1 642 895	2,4	1 583 783	-3,6

Source : Dares - exploitation Direccte - Sese Grand Est, données brutes établies au lieu de l'établissement utilisateur

Quels que soient les secteurs, la baisse des EETP est plus significative que celle des contrats (-3,6 % contre -4,3 %). Les missions proposées dans l'industrie sont plus longues que celles proposées dans les services et la construction.

L'intérim évolue positivement pour les actifs de 50 ans et plus entre 2018 et 2019 (+6,7 %). En revanche, l'évolution est moindre pour les moins de 25 ans (0,9 %) et négative pour les 25 à 49 ans (-2,4 %). (Graphique 2)

GRAPHIQUE 2 : ÉVOLUTION DE L'INTÉRIM SUR UN AN (2018-2019) PAR CLASSE D'ÂGE EN GRAND EST

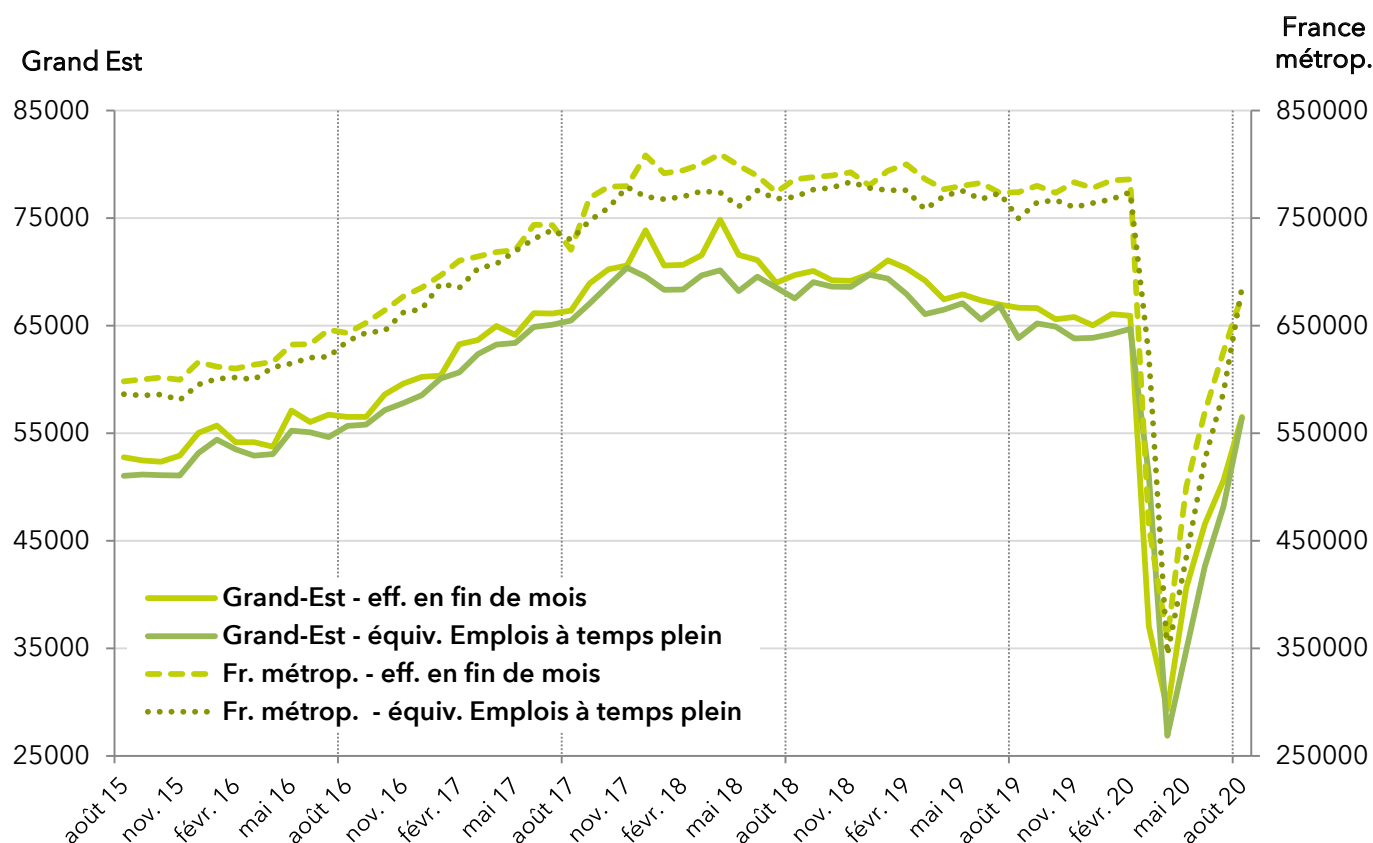


Source : Urssaf

La crise sanitaire fait apparaître un recul historique de l'emploi intérimaire : -43,2 % au premier trimestre 2020. La baisse concerne tous les secteurs, mais elle est plus forte dans la construction (-62,8 %) et l'industrie (-46,8 %) que dans le tertiaire (-29,3 %). (Graphique 3)

L'emploi intérimaire se redresse (+25,0 %) au deuxième trimestre en lien avec la reprise de l'activité. Elle concerne tous les secteurs, et son ampleur est nettement plus importante dans la construction (+82,4 %) et dans l'industrie (+22,8 %).

GRAPHIQUE 3 : ÉVOLUTION DE L'INTÉRIM EN GRAND EST ET EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



Données CVS.

Sources : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

BIBLIOGRAPHIE

Les déclarations préalables à l'embauche et l'intérim dans le Grand Est en 2018

<https://grand-est.direccte.gouv.fr/Les-declarations-prealables-a-l-embauche-et-l-interim-dans-le-Grand-Est-en-2018>

Emploi intérimaire - Situation à fin octobre 2020

<https://grand-est.direccte.gouv.fr/Emploi-interimaire-Situation-a-fin-octobre-2020>

Dares Indicateurs 2020-018 - L'emploi intérimaire recule de 40,4 % au 1^{er} trimestre 2020

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications/l-emploi-interimaire-recule-de-40-4-au-1er-trimestre-2020>

Dares Indicateurs - L'emploi intérimaire se redresse au 2^e trimestre 2020 (+23,0 %), sans retrouver son niveau d'avant crise

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications/l-emploi-interimaire-se-redresse-au-2e-trimestre-2020-23-0-sans-retrouver-son>

Bases de données pour le régime général (hors intérim) - Open data Urssaf

<https://open.urssaf.fr/explore/?sort=modified&refine.keyword=DPAE>

Directeur de la publication : Jean-François DUTERTRE ■ Direction régionale de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités Grand Est - 6 rue Hirn - 67 000 STRASBOURG ■

ISSN : 2556-6326 ■ Service Études Statistiques et Évaluation - Études avril 2021 ■ Émilie BOISELET

Étude menée en partenariat avec les Urssaf Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine
et les MSA Alsace, Lorraine, Marne-Ardennes-Meuse, Sud-Champagne